

Inspection Académique de la
Savoie

Circonscription Combe de
Savoie

Ecole Maternelle

Louis Armand



Rue des écoles

73230 Saint-Alban-Leyssie

Tél : 04.79.26.21.22

Réunion du Conseil d'école 2^{ème} trimestre

Date du conseil d'école : Mardi 25 Mars 2025

Fonction	Prénom NOM	Présents	Excusés	Absents
M l'I.EN.	Mathias PIERRE			X
M. le Maire	Michel DYEN	X		
Mme l'Adjointe au Maire	Mme DURAND Cathy DEBAISIEUX	X X		
Mme. La Directrice	Fabienne BOIS	X		
M et Mme les Enseignants	Axelle LAPIERRE	X		
	Laurence MONTALAIS	X		
	Christelle GABORIT	X		
	Juliette RIEUSSEC		X	
	Sandrine PEY		X	
	Isabelle BIGEY		X	
	Alice LARONZE	X		
Lire et Faire lire	M.BONVALLOT	X		
DDEN	Didier FANTIN			X
M. et Mmes les Parents délégués	Gaëlle JAKUBOWSKI	X		
	Julie DENURRA	X		
	Lise THOMAS			X
	Mathieu LE GAGNEUX			X
	Isabelle COUTTENIER			X
	Hélène BUREAU	X		
	Charlotte GAUTIER	X		
	Guillaume DE FLAUX			X

Ordre du jour :

1. Partenariat et travaux avec la municipalité
 - a. Renouvellement des chaises de l'école
 - b. Intervenant musique pour les maternelles
 - c. Questions de la municipalité
2. Parcours des élèves
 - a. Suivi des évaluations
 - b. Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève (APC, adaptation dans les classes)
 - c. Présentation des dispositifs de protection de l'enfance : visites PMI PS + visites PMI GS + travail dans les classes (émotions / lecture d'albums)
3. Fonctionnement de l'école
 - a. Renouvellement organisation du temps scolaire
 - b. Inscriptions rentrée 2025
 - c. Point coopérative scolaire
 - d. Point budget communal
 - e. Bilan intermédiaire sur la sécurité
4. Projet et vie de l'école
 - a. Animations et projets en cours + organisation écomobilité vélo

b. Sortie scolaire de fin d'année

c. Liaison crèche, école primaire et garderie

5. Questions des parents

a) Les mesures sur le champ électromagnétique autour de la ligne THT ont-elles été faites ? La mairie devait relancer RTE pour avoir des résultats avant ce conseil d'école.

b) Place de stationnement PMR près de l'école maternelle : maintenant que la rue est fermée aux horaires d'entrées/sorties des classes, est-il possible d'informer les parents d'élèves de l'existence de cette place dans le livret d'accueil ?

c) Comme vu lors du premier conseil d'école, serait-il possible de nous faire un retour mensuel sur le nombre de jours d'absence d'instituteur.trices non remplacés afin de pouvoir contacter l'Inspecteur de l'Académie ?

d) A-t-on la garantie que Mme Gaborit restera sur son poste jusqu'à la fin de l'année scolaire ?

e) Fête d'école : contrairement à ce qui a été décidé au première CE, la date envisagée est modifiée au vendredi 13 juin avec date de repli au mardi 1er juillet. Celles-ci conviennent-elles à l'école et à la mairie ? Les horaires proposés : 16h30 à 19/20h.

f) Périscolaire : Les enfants sont toujours très perturbés par les cris des agents de restauration, particulièrement d'un agent.

Qu'est-il envisagé pour que nos enfants puissent prendre leurs repas dans la sérénité et profiter de ce temps de "décharge" (peut-être hors salle de restauration) entre deux demi-journées d'école ? Nous connaissons les contraintes logistiques de ces locaux mais nous nous interrogeons sur le rythme de l'enfant.

i) À quelle date le repas test est-il prévu ?

ii) Quand est prévue la prochaine réunion en mairie pour aborder le sujet cantine ?

Gaëlle JAKUBOWSKI, Secrétaire de séance

Fabienne BOIS, Présidente de séance

Conseil d'école Mardi 25 Mars 2025

Début de la séance : 18H38

1. Partenariat et travaux avec la municipalité

a. Renouvellement des chaises de l'école

C'est un investissement qui devient urgent car les chaises de l'école datent de la création de l'école. Cet été, il faudrait que les classes de MS/GS et de GS soient renouvelées et à terme il faudrait que toute l'école soit dotée de nouvelles chaises. Cinq modèles sont proposés : la gamme Chloé est validée, 69€ HT. Le délai de disponibilité est de 60 jours, la commande doit donc être anticipée à fin avril début mai pour que les deux classes soient opérationnelles à la rentrée de septembre 2025 (40 chaises par classe).

M. Dyen propose de faire les achats pour les 4 classes dès cette fin d'année, il évaluera la question en fonction du devis. Le prix sera sans doute dégressif en fonction du nombre.

b. Intervenant musique pour les maternelles

Une dumiste a été recrutée, Marina, à Ondes et Notes. La question est de savoir si la maternelle pourra en bénéficier.

Pour l'instant cette dumiste n'est pas fléchée pour la maternelle, il faudra appuyer la demande via la mairie.

Ondes et Notes se concentre principalement sur l'école élémentaire alors qu'il serait judicieux de les sensibiliser dès le plus jeune âge.

c. Questions des parents à la municipalité

a) Les mesures sur le champ électromagnétique autour de la ligne THT ont-elles été faites ? La mairie devait relancer RTE pour avoir des résultats avant ce conseil d'école.

M. Dyen répond que RTE a fait les mesures avec un cabinet indépendant, les retours sont attendus en mairie prochainement.

f) Périscolaire : Les enfants sont toujours très perturbés par les cris des agents de restauration, particulièrement d'un agent.

Qu'est-il envisagé pour que nos enfants puissent prendre leurs repas dans la sérénité et profiter de ce temps de "décharge" (peut-être hors salle de restauration) entre deux demi-journées d'école ? Nous connaissons les contraintes logistiques de ces locaux mais nous nous interrogeons sur le rythme de l'enfant.

i) À quelle date le repas test est-il prévu ?

ii) Quand est prévue la prochaine réunion en mairie pour aborder le sujet cantine ?

Le repas test a eu lieu le 4 avril.

Mme Debaisieux répond qu'à ce jour, il n'y a aucun retour sur le bruit des agents à la cantine. Les enfants sont épanouis à la cantine, il y a une belle évolution. Un équilibre a été trouvé, les enfants arrivent en groupe. Les animatrices prennent leur place. Mme Debaisieux va fixer une date pour une prochaine réunion.

Une bonne nouvelle, Mme Debaisieux travaille avec le CHS de la Savoie pour les menus. Actuellement le travail porte sur les fruits ; la prochaine réunion a lieu le 15 avril pour aborder le point des menus répétitifs.

Mme Jakubowski remercie Mme Debaisieux pour sa disponibilité.

e) Fête d'école : contrairement à ce qui a été décidé au premier CE, la date envisagée est modifiée au vendredi 13 juin avec date de repli au mardi 1er juillet. Celles-ci conviennent-elles à l'école et à la mairie ? Les horaires proposés : 16h30 à 19/20h.
La fête de l'école aura lieu le 13 juin (date de repli le mardi 1^{er} juillet), jusque 20h.

2. Parcours des élèves

a. Suivi des évaluations

Comme chaque année, en période 3, les enseignants font passer aux parents le bilan de leur enfant. Ce sont des outils pour faire le point sur où en sont les enfants. Il n'y aura pas de statistiques avec ces bilans.

Cependant l'école maternelle va devoir mettre en place des nouveaux programmes pour la rentrée 2025 : cf lien <https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1>

Ces programmes ne concernent que les mathématiques et le français. Les mises à jour sont très accés sur la préparation à l'école élémentaire et ce dès la petite section, ce qui est inquiétant.

Avant il y avait la notion de cycle, maintenant il y a différentes échéances à 3 ans, à 4 ans et à 5 ans. Les nouveaux programmes sont très directifs et quelque peu contradictoires avec les compétences psychosociales, avec l'empathie, avec le bien vivre-ensemble ou encore avec les émotions.

Le vivre-ensemble n'est plus dans les nouveaux programmes alors que c'est ce qui domine en école maternelle.

Mme Gautier-Porcheron s'interroge sur le développement moteur des enfants. Mme Bois la rassure, les enfants iront toujours en motricité.

b. Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève (APC, adaptation dans les classes)

En GS : période 2 : travail pour booster la connaissance des lettres et écrire le prénom en attaché.

En MS, l'objectif est le même en période 3, les enfants doivent connaître leurs lettres pour arriver en GS.

c. Présentation des dispositifs de protection de l'enfance : visites PMI PS + visites PMI GS + travail dans les classes (émotions / lecture d'albums)

Visites PMI PS

Les visites de la PMI ont débuté en Février pour les PS et se poursuivent jusqu'en Juin, les prochaines dates sont le 11/04, le 18/04, le 16/05, le 23/05 et le 05/06.

Visites PMI GS

Pour les GS, l'infirmière scolaire est venue lundi 24 mars, le lundi 7 avril et elle revient le lundi 14 avril.

En PS, la visite se passe avec le parent mais en GS c'est uniquement l'enfant.

En GS, les maîtresses font passer des tests en amont aux enfants : découpage, reproduction de formes...

Suite à cela, les enfants sont vus par l'infirmière ou la médecin scolaire.

Travail dans les classes (émotions / lecture d'albums)

- travail autour du harcèlement et sur la notion de doudou. C'est difficile pour les enfants de maternelle de dire au camarade qu'il l'embête. Le but est de proposer un doudou sur lequel il est écrit NON, il joue l'intermédiaire.
- travail avec un album « Petit Doux n'a pas peur » pour verbaliser ce que je n'aime pas, on passe par la parole et non par les actes.

3. Fonctionnement de l'école

a. Renouvellement organisation du temps scolaire

L'organisation du temps scolaire est à valider tous les 3 ans, la dernière validation date du mois d'octobre 2023, il y a donc un peu de temps avant la prochaine échéance.

b. Inscriptions rentrée 2025

125 inscrits au 05/05. Un PS s'en va.

Prévisions d'effectifs : arrivée estimée de 35 PS, départ de 35 GS.

A ce jour, 21 inscriptions effectives.

Une dizaine d'enfants arrivent de la crèche.

Nouvelles modalités d'information des familles : rencontre avec les nouveaux parents le **vendredi 23 mai** dans le cadre de la semaine de la parentalité. Il y aura différents ateliers proposés : un atelier PMI - propreté, un atelier dans l'école avec les enseignantes, un atelier animé par l'ALPI pour aider à l'entraide entre parents afin d'alléger les pauses méridiennes, un atelier avec les agents de la restauration et Mme Debaisieux.

L'idée est ensuite de faire évoluer la réunion des nouveaux parents du début d'année en la faisant dans la salle de restauration.

Mme Bois insiste sur le fait que la cantine tous les jours pour des enfants de 3 ans reste très compliquée.

Mme Gautier-Porcheron ajoute qu'il est très compliqué pour les parents de prendre deux heures de pause méridienne.

Mme Jakubowski répond qu'il y a la possibilité de laisser son enfant à la garderie sur le temps de la pause méridienne, ce qui réduit la pause pour les parents de 12H30 à 13H.

M. Bonvallot ajoute que Mme Debaisieux a demandé des interventions de Lire et Faire Lire sur le temps du midi en élémentaire.

c. Point coopérative scolaire

L'intervenant cirque, Thomas, va faire parvenir la facture pour son spectacle (environ 1000€) à l'ALPI.

Le budget de l'ALPI pour l'école est de 1573€, le reste de la subvention sera utilisée pour l'achat de livres sur les Indiens, sur la sortie à la ferme des bisons et sur l'achat de bâtons du diable.

d. Bilan intermédiaire sur la sécurité

- une alerte incendie
- une alerte attentat
- une alerte tremblement de terre faite le 14/02
- une alerte incendie à prévoir en fin de sieste en période 4 ou 5.

4. Projet et vie de l'école

a. Animations et projets en cours + organisation écomobilité vélo

- Il y a toujours de l'**anglais** à l'école. Deux étudiantes de L3 de la fac de Chambéry interviennent gratuitement pour faire de l'éveil à l'anglais en classe de MS et en classe de GS. Mme Bois continue à assurer l'anglais dans sa classe.
 - Service **SESA** : les infirmières sont venues effectuer un travail autour du goûter et de l'alimentation en GS. En mai, il y aura une transmission de la part des GS à destination des MS. Ils travaillent sur un goûter équilibré.
 - Travail sur les **émotions** dans l'école.
 - Projet **cirque**, des envies pour 2026 : reconduire les ateliers avec l'idée de faire un spectacle.
 - Projet de **jeux de société** avec les anciens de Saint Alban : ça fonctionne super bien. Interventions en classes de MS, MS-GS et GS. Ces personnes s'engagent une heure par semaine sur une période. La relation entre les enfants et les anciens est top.
 - Le **jardin** sera repris en mai.
 - En mai-juin, travail sur les Indiens avec en point d'orgue la sortie à la ferme des Bisons : le **5 juin** pour les MS-GS et les GS et le **10 juin** pour les PS, les PS-MS et les MS.
 - 6 juin spectacle avec le comité des fêtes à la salle des fêtes cie Jarnicoton
 - Projets ponctuels :
 - l'**Antarctique** par M. Bonvallot
 - Visite à la **bibliothèque** avant les vacances de Février
- Mme Denurra demande si la bibliothèque de l'école est investie. Mme Bois répond que les MS ont réinvesti la bibliothèque mais pas les autres classes.
- Projet **écomobilité** : tous les vendredis de mai, on vient tous en vélo !
 - **Ecomobilité des GS** : **16 et 17 Juin**, **23 et 24 juin** : il faut des parents volontaires, MERCI.

b. Sortie scolaire de fin d'année

Cf ci-dessus

c. Liaison crèche, école primaire et garderie

Les passerelles avec la **crèche** s'organiseront les **12, 19, 26 et 30 juin**.

Les passerelles avec le **RAM** se feront les **17 et 24 juin**.

Liaison GS-CP

Rencontre de liaison entre enseignants : lundi 26/05

Visite du **CP** pour les **GS** : jeudi 19/06 matin classe **GS**

Jeudi 26/06 matin classe **MS-GS**

Lundi 30 juillet les CP rendent visite au **GS**

5. Questions des parents

b) Place de stationnement PMR près de l'école maternelle : maintenant que la rue est fermée aux horaires d'entrées/sorties des classes, est-il possible d'informer les parents d'élèves de l'existence de cette place dans le livret d'accueil ?

Mme Bois fera une information aux parents. Il faudra demander aux agents qui gèrent les barrières de laisser passer ceux qui ont la carte handicap.

c) Comme vu lors du premier conseil d'école, serait-il possible de nous faire un retour mensuel sur le nombre de jours d'absence d'instituteur.trices non remplacés afin de pouvoir contacter l'Inspecteur de l'Académie ?

Mme Bois fera un retour sur les absences non remplacées mais pas de manière mensuelle.

Mme Bois était en formation lors de la semaine du conseil d'école et elle n'a été remplacée qu'une seule demi-journée sur les deux jours de formation, formation pourtant connue des services de l'Éducation Nationale depuis longtemps.

d) A-t-on la garantie que Mme Gaborit restera sur son poste jusqu'à la fin de l'année scolaire ?

Mme Gaborit restera sur le poste jusqu'à la fin de l'année. Mme Bois travaillera avec

M. Mathias Pierre pour garder Mme Gaborit sur le poste de Mme Charlaix à la rentrée 2025.

Fin du conseil d'école : 20H15